

ÉVALUATION DE LA FORMATION « L'AIDE SOCIALE, SES FORMULAIRES ET LE RÔLE DES MÉDECINS »

CREMIS

LA FORMATION

Objectif : Outiller les médecins dans l'évaluation des limitations fonctionnelles à l'emploi des personnes bénéficiaires de l'aide sociale.

Ses contenus, en bref :

- Les liens entre l'aide sociale, la pauvreté, la santé et la discrimination;
- Les malaises et biais pouvant influencer l'évaluation médicale des limitations fonctionnelles;
- Les pratiques et approches d'évaluation des limitations fonctionnelles à adopter pour agir sur les inégalités sociales de santé;
- Les processus médico-administratifs de l'aide sociale et ses formulaires.

BUT DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Analyser les effets de la formation sur les connaissances et les pratiques des médecins. Dans un second temps, analyser les retombées perçues de la formation par les évaluateurs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et par des patient·es ayant traversé ce processus.

FAITS SAILLANTS

L'évaluation a permis de démontrer que la formation a entraîné des **changements concrets dans la pratique des médecins**, notamment :

- une meilleure compréhension de leur rôle dans le processus d'évaluation;
- une évaluation plus approfondie, intégrant davantage les facteurs psychosociaux, économiques et relationnels qui influencent la capacité à occuper un emploi.

Les bonnes pratiques promues dans la formation convergent avec les besoins des évaluateur·rices du MESS, ce qui favorise une expérience positive pour les patient·es.

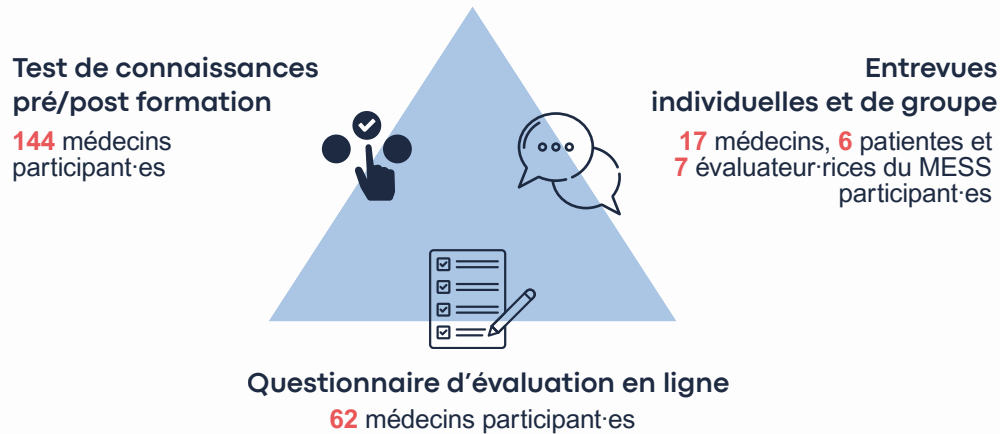


En savoir plus



DÉMARCHE D'ÉVALUATION RÉALISÉE

Une méthode mixte combinant des approches quantitatives et qualitatives a été déployée.



RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Retombées de la formation sur la pratique des médecins

Dans les semaines suivant la formation, plusieurs médecins ont mis en pratique les apprentissages acquis dans la formation :

- proposer l'évaluation des contraintes à l'emploi lorsque la situation le justifie plutôt que d'attendre que la demande vienne des patient·es;
- considérer davantage les impacts potentiellement positifs sur la santé d'une bonification des prestations chez les patient·es;
- interpeller d'autres professionnel·les pour les appuyer dans leur évaluation (travailleur·ses sociaux·ales, etc.);
- avoir un dialogue plus ouvert avec leurs patient·es sur l'évaluation des contraintes à l'emploi;
- prendre conscience de certains préjugés à l'égard des personnes bénéficiaires de l'aide sociale et adopter une approche plus respectueuse et moins stigmatisante.

« Si je n'avais pas suivi la formation, j'aurais continué à penser que c'est un homme paresseux qui devrait se prendre en main. Il a clairement démontré au fil de sa vie qu'il n'était pas capable. »

– Médecin participante

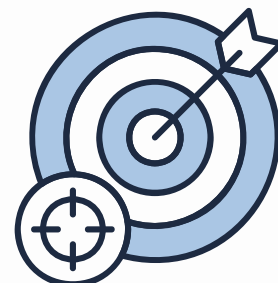
« Je suis davantage à l'affût pour des usagers qui sont peu demandant et qui sont pourtant en incapacité permanente à l'emploi. Je propose la démarche à l'utilisateur plutôt que d'attendre qu'il le fasse. »

– Médecin participante

Retombées perçues de la formation par les évaluateur·rices du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Constat d'une adéquation entre les bonnes pratiques présentées dans la formation et celles mises de l'avant par les personnes évaluatrices du ministère, telles que :

- bien détailler les formulaires soumis;
- bien documenter les éléments psychosociaux du dossier;
- faciliter l'accès à des rapports médicaux complémentaires.



Selon eux·elles, ces pratiques médicales :

- facilitent leur travail d'analyse;
- permettent d'améliorer les délais de traitement des demandes;
- permettent parfois de reconnaître plus rapidement une contrainte à l'emploi prolongée;
- réduisent les allers-retours administratifs inutiles.

Retombées perçues de la formation par les patientes

Bien que les patientes des médecins qui ont suivi la formation n'aient pas été en mesure d'identifier de changements dans la pratique de leur médecin, leurs témoignages révèlent des éléments qui influencent positivement leur expérience du processus d'évaluation :

- absence de jugement, écoute active du médecin;
- proactivité du médecin en proposant d'évaluer leurs limitations;
- prise en compte globale de leur réalité, dans toute sa complexité.

Ces éléments, en adéquation avec les pratiques promues dans la formation :

- renforcent la qualité de la relation thérapeutique;
- améliorent le processus d'évaluation.



C'est vraiment un médecin qui écoute beaucoup, fait qu'aussitôt qu'on lui parle, elle est là pour nous écouter, pis elle essaye de tout de suite nous trouver des solutions [...] Elle me posait des questions, pis ça me prenait une heure pour répondre, fait qu'elle m'a beaucoup écoutée aussi.

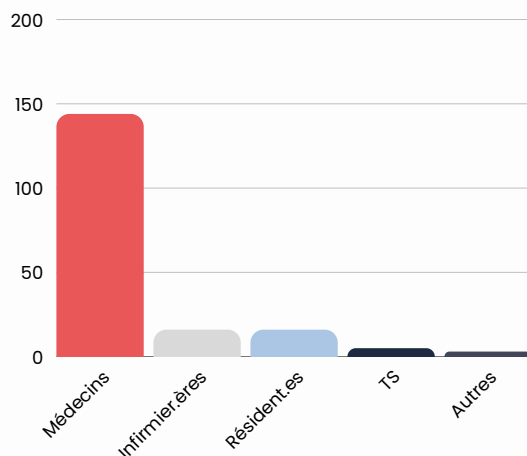


– Patiente d'une médecin formée



PISTES D'AMÉLIORATION CONTINUE

Nombre de personnes ayant suivi la formation sur Caducée entre mars 2024 et janvier 2026



Une mise à jour des contenus de la formation est requise en raison des changements introduits par la nouvelle réforme de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, notamment :

- des modifications aux règlements et au vocabulaire utilisé (par ex. : « contraintes à l'emploi » devient « contraintes de santé »);
- l'élargissement du cercle des professionnel·les habilité·es à remplir et signer le formulaire de l'aide sociale (infirmier·ères praticien·nes spécialisé·es, travailleur·ses sociaux·ales, psychologues, entre autres), ce qui pourrait se traduire en des besoins de formation accrus.

Par ailleurs, la diffusion de la formation demeure limitée à ce jour. Une stratégie structurée de mobilisation et de transfert des connaissances est nécessaire pour en élargir l'accès, notamment auprès des autres professionnel·les habilité·es à effectuer ces évaluations. Dans cette optique, une capsule vidéo a été développée afin de promouvoir la formation auprès d'un plus large public.



QUE RETENIR DE CETTE DÉMARCHE D'ÉVALUATION ?

La démarche d'évaluation confirme que la formation « L'aide sociale, ses formulaires et le rôle des médecins » permet aux apprenant·es :

- de dépasser le malaise de leur rôle face aux tâches médico-administratives, de s'approprier le langage administratif et de jouer leur rôle de promoteur·rices de la santé;
- de passer d'une connaissance théorique des inégalités sociales de santé à une pratique concrète, en se saisissant de leur rôle comme levier d'action à leur portée pour agir sur les déterminants sociaux de la santé.

**Consulter le dossier
thématique complet du CREMIS**